

# Ville cherche espaces verts

Les espaces verts en zone urbaine ont fait l'objet d'un colloque hier à Belval. Une volonté de repenser les villes est en train d'émerger, avec les espaces verts en point stratégique.

Un parc, un jardin, des arbres ou des plantes en ville changent tout de suite le paysage. Les urbains favorisent les espaces verts qui le leur rendent bien. Les bénéfiques des espaces verts sont notables. Le syndicat Pro-Sud, qui a organisé le colloque hier, a pris des notes sur les exemples présentés.

De notre journaliste  
Audrey Somnard

La ville est en pleine recomposition. Si l'on faisait bien la différence entre villes et campagnes, désormais la frontière entre les deux est de plus en plus ténue. Pour Dan Biancalana, président de Pro-Sud qui organise cette première édition de ce colloque, même si les villes du sud du pays ont tendance à se verdier, il reste encore des efforts à faire : «**La politique urbaine a pour objectif de reverdir la ville. Cela a des impacts**

**sur la santé, la qualité de vie ou encore en termes de durabilité.**» Les urbains sont à la recherche d'espaces verts pour résider à proximité d'un parc, d'un jardin, d'un potager communautaire. Les projets de ce type se multiplient car un espace vert c'est du lien social, du bien-être, et des températures un peu moins chaudes en été. Et bonne nouvelle pour les promoteurs, les résidences avec espaces verts en leur sein ou dans le quartier sont

particulièrement recherchées, donc plus chères. «**Il faut un retour à la nature en ville**», explique le Dr Geoffrey Caruso, professeur à l'institut Identités politiques, sociétés, espaces (IPSE) de l'université du Luxembourg. Une étude en France a montré que 39 % des sondés considèrent que la présence d'espaces verts est un facteur déterminant dans la recherche d'une maison, loin devant les considérations de prix.

Gare sont beaucoup moins bien lotis que ceux du Limpertsberg. «**Il y a un risque d'inégalité réel, car il y a une répartition inégale des espaces verts. Pour Belval, par exemple, nous avons raté le coche, car il n'existe pas de mixité entre le flux quotidien et le parc adjacent. Il est à côté et pas dans l'agitation quotidienne**», poursuit-il.

Lucien Hoffmann est directeur du Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) et dirige notamment le département «environnement» du centre de recherche. Pour ce dernier, les espaces verts seront au cœur de la politique urbaine du futur. En tant que chercheur, les possibilités sont infinies : «**Il faut avoir une approche d'économie circulaire. Cibler une ressource à l'origine, jusqu'à son recyclage.**» Il faut dire que les exemples sont nombreux pour exploiter l'espace au mieux afin de privilégier les espaces verts : coupées vertes dans des villes comme Paris, la multiplication des potagers urbains pour favoriser le lien social ou encore les glaneurs d'arbres fruitiers urbains qui sont répertoriés sur des cartes pour favoriser les échanges et éviter le gaspillage de cette ressource urbaine.

## L'accès aux espaces verts est inégal

Une enquête a été réalisée dans des grandes villes comme Bruxelles mais aussi Luxembourg pour essayer de mieux comprendre les interactions entre les habitants de ces villes et leurs espaces verts publics. Presque 60 % des sondés déclarent en effet se rendre au moins une fois par semaine dans un espace vert de leur voisinage : «**Les résidents ont conscience des bénéfices et ils sont fortement demandeurs d'espaces verts car ils en sont généralement satisfaits**», explique le Dr Caruso. Mais si l'on regarde de plus près la carte de Luxembourg, l'accès aux espaces verts est inégal. Ainsi, par exemple, les résidents du quartier

## Il va en falloir des arbres

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a indiqué dans une étude de 2008 que 70 % des émissions de CO<sub>2</sub> étaient d'origine urbaine. Pourtant, seulement 3 % des surfaces sont urbaines à l'échelle du globe, c'est donc bien que les problèmes se concentrent sur des petits espaces finalement. Si l'on compte qu'un kilomètre carré de forêt tempérée absorbe

540 kg de carbone chaque jour, il faudrait alors l'équivalent de la surface de l'Europe et des deux Amériques réunies en forêt pour absorber les 16,4 milliards de tonnes de carbone émises chaque jour, explique Marlène Boura, doctorante à l'IPSE. Localement, la végétation urbaine peut avoir des effets très localisés pour aider à absorber (un peu) tout ce surplus.



Photo : archives Iq

À Belval, les espaces verts ne manquent pas, mais sont un peu en dehors du flux quotidien des travailleurs.

## VITE DIT

### COOPÉRATION

Le ministre de la Coopération, Romain Schneider, se rend aujourd'hui à Bruxelles pour le Conseil «Affaires étrangères» (CAE) dans sa formation Développement. Les crises humanitaires en Afrique, au Yémen et en Syrie, le dossier du renouvellement du partenariat avec le groupe des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) après 2020 et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 figurent à l'ordre du jour. Les ministres du Développement vont par ailleurs adopter plusieurs conclusions du Conseil, notamment celle sur le lien entre l'aide humanitaire et la coopération au développement ainsi que celle sur la création

d'une chaîne de valeurs durables dans l'industrie du textile.

### NUMÉRIQUE

Le ministre du Travail, Nicolas Schmit, se rend aujourd'hui à Paris où il prendra part à la séance intitulée «Le développement du numérique et les mécanismes financiers, et leur incidence sur l'économie sociale» du Comité LEED (développement économique et création locale d'emplois). Il y interviendra sur les effets sur l'emploi et les compétences de l'avènement du numérique dans l'économie, y compris sociale. Le ministre présentera également les évolutions récentes et la situation actuelle de l'écosystème luxembourgeois à l'appui de l'économie sociale.



Photo : université du luxembourg

L'université du Luxembourg et l'Institut luxembourgeois de la normalisation (Inas) renforcent leur collaboration dans le domaine des Smart ICT et de la normalisation. Une cérémonie s'est tenue mercredi au ministère de l'Économie pour conclure formellement le partenariat.

## éditorial

de notre journaliste

**Geneviève Montaigu**



gmontaigu@lequotidien.lu

## Habiter en commun

La Ville de Luxembourg n'invente rien quand elle présente son premier projet d'habitat participatif. Cela fait déjà longtemps que cette alternative à l'achat et à la location, cette fameuse troisième voie, a fait ses preuves à l'étranger.

Avec les problèmes de logement que connaît le Luxembourg, c'est à se demander pourquoi des communautés ne sont pas formées un peu partout dans le pays pour imaginer ensemble un immeuble dans lequel il ferait bon vivre en partageant des biens et des intérêts communs.

Le projet de la Ville de Luxembourg ne va pas dans le sens d'une coopérative, mais d'une copropriété construite par plusieurs ménages animés par un projet commun. Pas de subvention prévue mais la mise à leur disposition des terrains avec la possibilité d'un bail emphytéotique de 99 ans, comme l'a annoncé Lydie Polfer, la bourgmestre de la capitale.

Ou bien la possibilité d'acheter le terrain. Le groupement d'habitants choisira son option comme il choisira tout le reste. C'est ça le projet commun, décider ensemble de construire une salle de jeux pour les

enfants de l'immeuble, une salle des fêtes pour les plus grands, ce qui permet d'économiser la place d'une salle à manger, idem pour la buanderie, etc.

Tout est possible, même la salle de musique ou la piscine. Une nouvelle forme d'habitat pour le Luxembourg qui permettrait de rationaliser les services comme la garde des enfants, d'économiser de l'énergie, d'échanger avec son voisin de palier avec qui l'on a conçu le collectif.

Et pourtant, la capitale présente son tout premier projet de ce type. Les encouragements étaient plutôt attendus du côté du ministère du Logement, qui pourtant n'ignore pas cette alternative qui porte ses fruits au-delà des frontières et qui a déjà eu l'occasion de dire qu'il s'y intéressait.

Caritas avait édité un guide de l'habitat participatif intitulé «Se loger autrement mieux» en octobre 2014, qui expliquait clairement les différentes étapes d'un projet d'habitat en coopérative. Tout y était pour inspirer le gouvernement et donner un cadre législatif favorable aux coopératives d'habitation.

Encore un petit effort.